

PROCÈS-VERBAL
CONSEIL D'ADMINISTRATION
CINQUIÈME RÉUNION
LE 22 FÉVRIER 2015

Heure : 13 h 30

Lieu : Presse Café de Boucherville

Personnes présentes :

Lachapelle, Alain, président

Lachapelle, Ginette, trésorière

Jeannotte, Johanne, administratrice

Lachapelle, Hélène, administratrice

Lachapelle, Gilles André, secrétaire et webmestre

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté après l'ajout du point 6.1b : Information aux membres anglophones

Proposé par Hélène Lachapelle

Secondé par Ginette Lachapelle

2. Procès-verbal de la réunion du 12 octobre 2014 : Annexe I

2.1. Adoption

Le procès-verbal est adopté tel que présenté

Proposé par Johanne Jeannotte

Secondé par Alain Lachapelle

2.2. Suivi

3.2 Suivi du procès-verbal du 12 janvier 2014

6.4 : Alain Lachapelle nous informe qu'il n'y a pas d'associations de familles répondant au patronyme Lachapelle, autres que celle des Langlois.

Varia :

5. Réalisation d'une biographie de notre ancêtre

Gilles André Lachapelle remettra aux membres du CA une copie du document qu'il a réalisé il y a quelques années. Chaque membre pourra alors analyser les possibilités de l'enrichir afin de publier un document que l'on pourrait remettre à nos cousins français, en septembre prochain.

6. Réalisation d'un blason pour notre association

Suite à un sondage fait auprès de nos membres, seul monsieur Guy Lachapelle nous a informés qu'il a fait réaliser un blason pour sa famille, il y a quelques années. Il doit nous faire parvenir une numérisation de ce document afin que nous puissions vérifier si des éléments peuvent nous guider pour la réalisation du blason de l'ADMJL.

Johanne Jeannotte nous informe que son fils Patrice a un intérêt pour ce sujet. Elle nous résume les idées fort intéressantes qu'il propose.

ASSOCIATION DES DESCENDANTS DE MARIN JANNOT DIT LACHAPELLE

Gilles André va faire une recherche concernant les entreprises spécialisées dans le domaine ainsi que sur les coûts d'une telle réalisation.

6.3.3 Le Marin, préparation du numéro 4.

On souligne qu'il ne faut pas insister auprès de nos membres pour obtenir des documents d'archives familiales qui pourraient enrichir notre bulletin ou notre site web. Plusieurs personnes sont craintives à rendre disponibles leurs documents, de plus, souvent elles ne sont pas habiles à numériser leurs précieuses pièces.

7.3.3 Nomination d'un responsable de voyage en France

Le président demande d'inclure dans les annexes le document d'information transmis à nos membres, suite à la rencontre du comité ad hoc qui a discuté du projet de voyage le 14 décembre 2014.

8.2 Projet de jumelage entre Saint-Marc-sur-Richelieu et La Chapelle-Monthodon

Notre président va écrire au Conseil municipal pour proposer un jumelage entre les deux municipalités.

8.5 Cimetière de l'Est

Ginette Lachapelle et Hélène Lachapelle vont entreprendre une démarche afin de vérifier la possibilité de faire identifier, sur une plaque commémorative, les noms des personnes inhumées dans une fosse commune du Cimetière de l'Est, lors du déplacement d'un cimetière dans l'est de Montréal pour la construction des voies d'accès au Pont-tunnel Louis-Hyppolite-La Fontaine.

3. Gestion financière

3.1. Situation financière actuelle

Notre trésorière, Ginette Lachapelle, présente le bilan financier de l'association. Le solde actuel est de 1 719,23\$.

3.2. Renouvellement des cartes de membres : Annexe 2

Ginette est fidèle à relancer les membres dont la carte de membre est échue. Présentement cinq (5) membres n'ont pas renouvelé leur adhésion à l'ADMJL.

4. Bulletin d'information « Le Marin »

4.1. Articles du cinquième numéro

Alain Lachapelle, responsable du bulletin, fait le relevé des articles à paraître dans le prochain numéro. Il prévoit produire un bulletin de seize (16) pages. Les auteurs des articles seront Ginette Lachapelle, Mireille Pilloto, Brad Lachapelle, Alain Lachapelle et Gilles André Lachapelle.

4.2. Date de parution

La date de tombée est le 15 mars pour une publication vers la fin de mars.

5. Plaque commémorative en hommage à nos ancêtres : Annexe 3

5.1. Contenu

Le secrétaire commente un dossier qu'il a préparé et remis aux membres du CA par voie électronique quelques jours plutôt. Le texte retenu est le suivant :

Hommage à notre ancêtre Marin Jannot dit Lachapelle.

Originaire de La Chapelle-Monthodon, Marin s'engage en 1653 comme membre de la Grande Recrue de Ville-Marie (Montréal). Le 30 août 1655, il épouse Françoise Besnard de Vouvray-sur-Loir. Le couple s'établit à Ville-Marie où Marin exerce le métier de charpentier. Marin meurt par noyade le 20 juillet 1664.

Deux fils, Pierre et Robert, perpétueront les patronymes Jeannotte et Lachapelle partout en Amérique.

Association des descendants de Marin Jannot dit Lachapelle

« Je me souviens » Septembre 2015

ASSOCIATION DES DESCENDANTS DE MARIN JANNOT DIT LACHAPELLE

5.2. Types de plaques et coûts

Les membres s'entendent rapidement pour faire réaliser une plaque coulée en aluminium de 12" X 14". Le texte, de couleur aluminium, se détachera d'un fond bleu et il sera encadré de deux fleurs de lys telles qu'elles apparaissent sur le drapeau du Québec, elles seront aussi de couleur aluminium, le bleu sera celui du drapeau. Le Conseil désire aussi que la plaque soit placée à l'extérieur et non à l'intérieur de l'église afin qu'elle soit toujours accessible et visible pour les visiteurs.

La meilleure soumission est de 480,00\$, plus les frais de transport et les taxes. Gilles André fera parvenir aux autorités de La Chapelle-Monthodon la maquette de la plaque, dès qu'elle sera prête, afin d'avoir leur accord. Un membre souhaite que la plaque soit présentée à l'assemblée générale annuelle de juin prochain.

6. Voyage en France, septembre 2015

6.1. a) Voyageurs inscrits.

Les voyageurs inscrits sont : Ginette Lachapelle et Cart Brabant, Johanne Jeannotte et François Bouthillier, Lise Lachapelle et Michel Bouvrette, Réjean Lachapelle et Margo Nobert, Gilles André Lachapelle et Betty Larose.

6.1. b) Information aux membres anglophones

Gilles André remettra à Alain le texte proposant le voyage pour en faire la traduction afin de le transmettre à nos membres anglophones.

6.2. Lien avec les représentants de La Chapelle-Monthodon

Ginette Lachapelle assurera le lien avec La Chapelle-Monthodon pour le dossier relatif à la rencontre. Gilles André pilotera le dossier relatif à la plaque en hommage à notre ancêtre.

6.3. Activités, responsabilités et échange d'informations via le web

Les membres voyageurs seront informés de l'évolution du dossier soit par courriel ou par le site web de l'ADMJL.

6.4. Document d'attestation de présence lors de la visite de nos membres membres à La Chapelle-Monthodon et à Vouvray-sur-Loir : Annexe 4

Gilles André propose une maquette qui convient aux membres, cependant on propose de retirer les noms des représentants des divers organismes, puisque ces noms changeront au cours des prochaines années. Ginette Lachapelle désire s'impliquer pour la reproduction du document.

6.5. Correspondance avec le maire de Vouvray-sur-Loir

Deux lettres ont été envoyées au maire de Vouvray-sur-Loir afin de vérifier l'intérêt de la municipalité à collaborer à notre projet relatif à Françoise Besnard, mais nous n'avons reçu aucune réponse jusqu'à ce jour.

7. La « Ligue du vieux poêle »

7.1. Proposition de Ginette Lachapelle

Sur le thème « La vie autrefois » Ginette propose d'organiser des rencontres informelles pour permettre à nos membres, ou à des membres de leurs familles, de raconter des épisodes de la vie autrefois. Alain propose de réaliser des enregistrements audio ou vidéo lors de ces rencontres, la formule serait à préciser. Les membres du CA proposent de faire une première expérience pour vérifier la réponse de nos membres. Une invitation sera faite par Ginette vers la fin d'avril.

8. Promotion de l'ADMJL

8.1. Campagne de recrutement proposée par madame Ginette Lachapelle

Ginette travaillera à la réalisation de la maquette d'un poster qui aura pour objectif de faire connaître notre association et ainsi d'augmenter les inscriptions à l'ADMJL. La maquette sera proposée au CA après une évaluation des coûts de production.

ASSOCIATION DES DESCENDANTS DE MARIN JANNOT DIT LACHAPELLE

8.2. Suggestions et responsabilités

Gilles André propose de faire l'envoi postal de ce poster à toutes les sociétés de généalogie et d'histoire du Québec. Un sondage auprès de quelques sociétés pourrait nous informer de leur réceptivité au projet. L'évaluation des frais postaux et d'emballage sera à faire en priorité.

9. Fusion des associations des familles répondant aux patronymes Jeannotte et Lachapelle

9.1. Exposé du président sur la situation

Le président présente les avantages et les inconvénients à fusionner notre association avec d'autres associations qui partagent principalement le patronyme Lachapelle. Présentement, les membres du CA désirent conserver une association autonome, même si on ne peut espérer avoir un grand nombre de membres, ce qui permettrait de mettre sur pied des activités de grande envergure. Nous constatons que pour l'instant, les finances de l'association permettent de réaliser les projets souhaités.

10. Assemblée générale annuelle

10.1. Activité à prévoir pour attirer nos membres : conférence, récit, etc.

Gilles André propose d'inviter un conférencier afin d'attirer des membres à cette activité peu attrayante. Les noms proposés sont : Michel Langlois pour nous entretenir sur la Grande Recrue, Andrée Lachapelle, comédienne, pour raconter sa carrière ou Édouard Lachapelle, peintre et conférencier, qui serait certainement heureux de parler de sa carrière et aussi de ses ancêtres Jeannotte de Saint-Paul l'Ermitte. Notre président contactera madame Andrée Lachapelle pour vérifier son intérêt et sa disponibilité.

10.2. Date et lieu à préciser

Nous souhaitons conserver le même endroit que l'an dernier, soit le Collège André-Grasset. Le coût du stationnement (5,00\$) sera remis aux participants. Alain va vérifier la disponibilité de la salle pour le samedi, 13 juin, à 13 h 00.

11. Varia :

Aucun item.

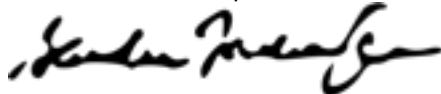
12. Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée : 16 h 45

Proposée par Johanne Jeannotte

Secondée par [Ginette Lachapelle](#)

Gilles André Lachapelle, secrétaire



Annexe 1 : Procès-verbal du 12 octobre 2014

Annexe 2 : Liste des membres de l'ADMJL

Annexe 3 : Projet d'une plaque commémorative (document électronique remis aux membres du CA)

Annexe 4 : Diplôme de citoyen d'honneur, proposition d'une maquette